



SYNTHESE RAPPORT D'ÉVALUATION

***Accueil d'enfants aux besoins spécifiques
en établissement d'accueil du jeune enfant
et prévention des difficultés de développement***

Caf de la Charente-Maritime

Le dispositif évalué



L'évaluation porte sur l'accueil d'enfants aux besoins spécifiques mis en œuvre au sein d'un multi-accueil associatif sur la ville de Rochefort.



Les particularités de fonctionnement du multi-accueil

un agrément de 20 places

- qui représente 59 familles soit 63 enfants qui fréquentent l'équipement ;
- sur 20 places d'accueil, 17 maximum peuvent être contractualisées dont 8 entre midi et 13h ;
- Certaines familles utilisent exclusivement des temps d'accueil contractualisés, d'autres uniquement des temps d'accueil occasionnels ; certains encore cumulent les 2 types d'accueil complétant les temps d'accueil fixes par des temps occasionnels.

accueil des enfants sur des horaires spécifiques

- mardi mercredi et jeudi toute la journée
- lundi et vendredi matin

des groupes d'enfants qui changent mais une équipe de professionnels toujours semblable

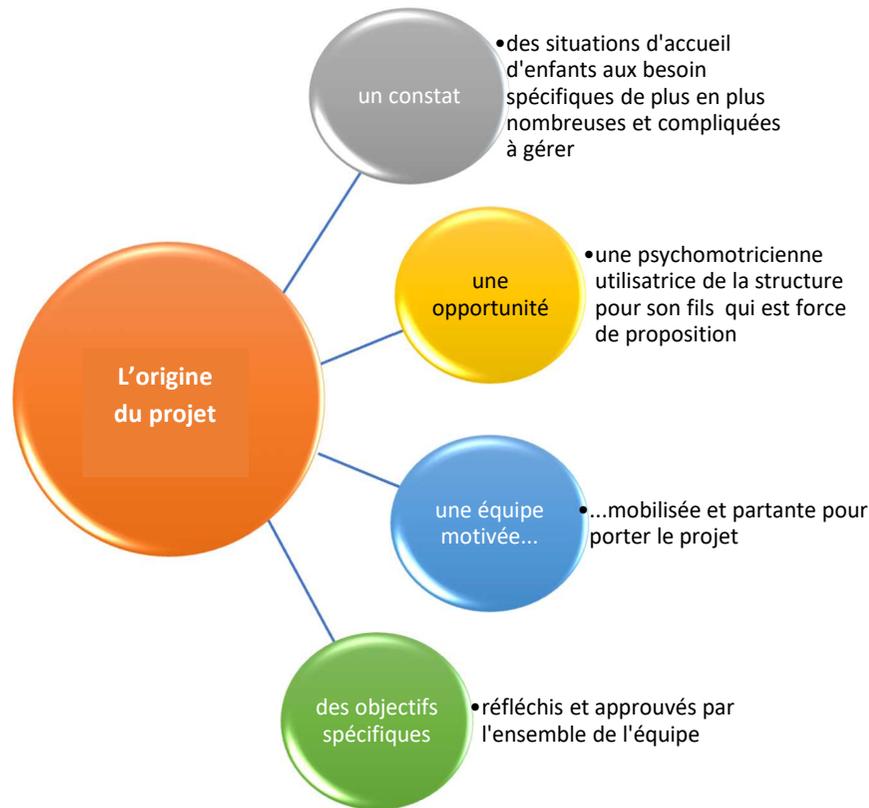
- Les groupes d'enfants changent en partie toutes les demi-journées mais une équipe de professionnelles de terrain toujours semblable

une structure portée par un centre social implanté dans un quartier politique de la ville

- le public fréquentant le multi-accueil est le reflet des familles qui habitent le territoire "politique de la ville" avec une concentration de familles vulnérables c'est-à-dire exposées à des fragilités qui rendent la gestion du quotidien plus compliquée.



Comment se qualifie l'accueil des enfants aux besoins spécifiques au sein du multi-accueil ? un projet à l'écoute des besoins des familles



Quel est le profil des enfants aux besoins spécifiques ?

Des enfants en situation de handicap ou présentant des retards de développement et/ou un manque de maturité.

Comment faire la différence entre handicap, retard de développement et manque de maturité ?

- © **Une situation de handicap reconnu** : situation la moins courante car entre 0 et 3 ans le diagnostic posé par un professionnel n'est pas souvent fait, exception faite des cas de maladie génétique (ex : la trisomie) ou cas de handicap physique (ex : tétraplégie).

Dans ces cas :

- ↳ Les effets sont connus ce qui permet d'ajuster une réponse en lien avec la spécificité du handicap ;
- ↳ Le temps de mobilisation auprès des parents de l'équipe est plus circonscrit car les familles sont déjà dans une conscientisation de la situation et dans une démarche particulière.

- © **Un retard de développement et le manque de maturité** :

La distinction est faite :

- ↳ Selon des repères théoriques (Des fiches repères : handicap agir tôt.com) ;
- ↳ Avec une alerte quand il y a un décalage entre le développement moteur et le développement affectif.

Ces situations exigent des temps d'observation importants car les éléments comportementaux permettant l'objectivation sont multiples. Il est important de le voir évoluer dans différentes situations et d'échanger avec les parents. C'est en effet le phénomène de récurrence qui permet de disposer d'un faisceau d'indices convergents vers le constat d'une problématique de développement ou de déficit de maturité.

La majorité des enfants qui bénéficient de l'accompagnement ont des troubles de l'attention et souvent de l'hyperactivité associée (TDAH) :

En conséquence, ces enfants demandent beaucoup d'attention, ils sont très accaparants, ils ont du mal à gérer leurs émotions ce qui peut provoquer « des crises » et perturber l'ensemble du groupe.

Enfants aux besoins spécifiques accueillis sur l'année scolaire 2020/2021 avec des particularités variées : troubles autistiques, retard de langage, socialisation difficile, troubles du comportement, troubles neurologiques, retard moteur, retard de langage, retard cognitif, retard global de développement.

Comment sont repérés et orientés les enfants aux besoins spécifiques ?

Des enfants orientés par des partenaires mais aussi arrivant « sans étiquette » pour qui un diagnostic précis n'est posé que tardivement mais que les professionnelles de la structure repèrent en lien avec des comportements inappropriés qui les interpellent.

Les inscriptions des enfants s'effectuent pour l'ensemble des familles grâce à une liste d'attente par ordre chronologique, à l'exception :

- ⊙ D'une indication d'accueil urgente exprimée par le partenaire orientant la famille,
- ⊙ D'une situation de troubles identifiée chez l'enfant qui nécessite une stimulation urgente.

Il n'y a donc pas de critère d'éligibilité pour intégrer le projet d'accueil spécifique mais une priorité peut être donnée pour certaines orientations.

Comment les professionnels conçoivent-ils l'accueil des enfants identifiés aux besoins spécifiques ?

Les adaptations apportées à l'enfant aux besoins spécifiques permettent à tous les enfants d'évoluer et de participer à la vie de groupe.

Les adaptations peuvent être des activités aménagées (durée de l'activité, simplification...) et/ou des activités de substitution (autre activité en fonction de son besoin du moment). L'accompagnement individualisé est en perpétuelle réflexion, revu et adapté par l'équipe. L'espace extérieur de la structure est très utilisé au moment où les enfants ont besoin de sortir du groupe.

Cela se fait grâce à une équipe de "spécialistes formés", impliquée pour faire vivre le projet au quotidien mais aussi grâce à une équipe bienveillante qui s'adapte et qui cherche des solutions. La psychomotricienne est une personne ressource identifiée par tous et qui rend le projet possible.

Comment est conçu et se fait l'accompagnement des parents ayant un enfant aux besoins spécifiques ?

L'accompagnement effectué par la structure auprès de la famille est subtil :

- ⊙ L'accueil spécifique est échangé avec les parents sans être nommé.
- ⊙ Il se fait grâce à de nombreuses occasions d'échanges au quotidien avec les parents.
- ⊙ Une aide individuelle bienveillante est apportée aux parents pour favoriser la conscientisation de la situation.
- ⊙ Le fait d'aborder et échanger sur les sujets de la vie quotidienne permet un accompagnement à la parentalité nécessaire auprès de ces familles qui n'ont pas, pour certaines, de relais autre que la structure.

Un besoin d'accompagnement pour l'éducation de l'enfant est identifié avec des parents épuisés, qui proposent parfois des activités inappropriées (sur-stimulations ou sous-stimulations).

Certains sont conscients qu'ils ont besoin d'aide pour l'éducation de leur enfant, se sentent coupables et recherchent une ressource pour être accompagnés.

C'est par la diversité et la répétition de ces différents points que l'accompagnement peut avoir un impact sur le parcours des familles.

La responsable et la psychomotricienne ont un rôle central dans l'accompagnement des familles : leur grande disponibilité et le lien de confiance qu'elles tissent avec toutes les familles au fur et à mesure jouent sur l'accompagnement.

Méthodologie et moyens de l'évaluation



La méthodologie

Les méthodes mobilisées sont qualitatives, à visée de compréhension, de description et d'analyse, sur la base de 24 entretiens dont 22 individuels et 2 collectifs

6 entretiens individuels

avec toutes les professionnelles de la structure (la responsable, une psychomotricienne et 4 professionnelles petite enfance)

13 entretiens avec les partenaires

11 individuels avec PMI, référente handicap du département, directeur d'école maternelle, LAEP, RAM, ville de Rochefort, CMPP et 2 collectifs avec le SESSAD et l'association AAPIQ qui porte le centre social et le multi-accueil

5 entretiens individuels avec des parents

dont 3 concernés par le projet d'accompagnement spécifique, et les autres non concernés directement

Des temps d'appropriation du projet et de co-construction de la démarche se sont effectués tout au long de l'évaluation avec la responsable de la structure et parfois en présence de la psychomotricienne.

Un comité de suivi a été mis en place avec l'ensemble des partenaires concernés. Il se réunit aux étapes clés de la démarche pour prendre connaissance de l'évaluation, suivre son avancement et discuter des résultats



Les moyens mobilisés

L'évaluation se fait avec des ressources internes à la Caf : deux chargées de conseil et de développement, la responsable du service action sociale et le chargé d'études.

Par ailleurs, il est fait appel à un prestataire pour la retranscription intégrale des entretiens et une secrétaire du service action sociale pour la mise en forme des différents documents produits.

Différentes instances de travail se sont organisées pour construire et réaliser l'évaluation :



La question évaluative



Dans quelle mesure l'action de la structure parvient-elle à changer ou infléchir le parcours des enfants repérés comme étant à besoins spécifiques, à travers leur évolution durant l'accueil, les postures et pratiques des parents concernés, les représentations et pratiques des professionnelles, la mobilisation des partenaires et ressources externes ?

Est-ce que ces accompagnements décidés par la structure permettent une meilleure orientation des parents et enfants concernés vers les acteurs et ressources locales ?

Comment se construit et se met en place un partenariat autour de ces accueils spécifiques ? Comment les partenaires (PMI, CMPP, soignants libéraux) accueillent l'initiative de la structure et la valident-elle ?

Les résultats



Quels sont les bienfaits du projet sur le parcours de l'enfant et de la famille ?

Le projet spécifique peut permettre une évolution globale du développement de l'enfant

influe sur le comportement de l'enfant et notamment à la maison (ex : des comportements plus tempérés)

Il facilite la socialisation de l'enfant mais aussi du parent

(ex : développement de compétences sociales des enfants qui facilitent l'intégration, pour les parents d'être dans un processus de socialisation avec des relations au quotidien avec l'extérieur qui facilite l'insertion). Il évite l'isolement de la famille et donne le sentiment à celle-ci de s'inscrire dans une action comme toutes les familles.

Il accompagne le cheminement vers la prise de conscience par la famille des besoins particuliers de l'enfant et l'orientation vers des soins adaptés

- ★ Permet aux parents d'échanger régulièrement avec des professionnelles et les aide à développer leur engagement dans l'accompagnement de leur enfant
- ★ Permet d'enclencher des démarches complémentaires pour leur enfant auprès d'autres professionnels en ayant déjà un premier regard d'une professionnelle, une psychomotricienne

Il permet aux parents d'avoir un relais de confiance au quotidien grâce notamment à

- ★ L'intimité des échanges
- ★ Un lien de confiance qui se crée et qui les fidélise
- ★ Un relais auprès de l'enfant ce qui permet au parent de « souffler », d'avoir du temps pour lui, de le soulager
- ★ Une continuité d'accueil possible sur la première année de scolarisation (les mercredis et pendant les vacances scolaires) qui peut être une offre rassurante au départ pour les familles qui gardent leurs repères mais qui peut avoir des limites (décalage physique entre les enfants, l'espace n'est plus adapté, un décalage entre la réalité de la crèche et celle de l'école, supposé non bénéfique pour certains ou encore l'absence de la psychomotricienne sur ces temps d'accueil)

Il permet une prévention et un repérage plus précoce des particularités et des besoins spécifiques de l'enfant

L'observation du développement de l'enfant en bas-âge au sein d'un collectif au quotidien permet le repérage plus fin des besoins et la mise en place d'un accompagnement précoce, qui peut influencer son développement futur.

Il peut accompagner à la scolarisation

- ★ Par l'acquisition de prérequis pour l'entrée à l'école : il n'y a pas d'objectif particulier défini, mais de façon générale le schéma corporel, l'espace, le temps, la latéralité ou encore la vie en collectivité sont des éléments travaillés de manière spécifique avec l'ensemble des enfants et encore plus particulièrement avec les enfants qui ont des difficultés. Le fait de vivre la collectivité avant l'entrée à l'école peut permettre à l'enfant de s'adapter plus rapidement.

- ✪ Lorsque le bon timing pour aborder le sujet de la future scolarisation de l'enfant est trouvé avec les parents : En expliquant, en nuancant, les professionnelles de la structure deviennent des interlocuteurs privilégiés facilitant l'inclusion à l'école. Le lien de confiance et le cheminement déjà effectué avec la famille est un gain de temps qui facilite la scolarisation.
- ✪ Lorsqu'il y a une continuité de l'accueil sur la première année de scolarisation : une transition en douceur est facilitée puisque l'enfant et les parents se retrouvent dans un milieu déjà connu dans lequel ils ont confiance ce qui permet d'échanger sur ce qu'ils vivent avec l'école.
- ✪ Lorsque le parent a commencé à cheminer sur la prise de conscience et l'acceptation des problématiques rencontrées par son enfant ce qui peut faciliter son intégration à l'école. (le travail est plus rapidement centré sur les adaptations à mettre en place.)



Comment s'intègre le projet dans l'accompagnement global des enfants aux besoins spécifiques ? Une reconnaissance locale qui pourrait être accentuée

comment les partenaires ont connu et perçoivent le projet ?

- ✪ Les échanges entre professionnels sont des supports indispensables à la diffusion de l'information puisque la moitié des partenaires interrogés ont connu le projet via des réunions partenariales ou lors d'échanges direct avec la responsable de la structure en amont de la mise en place du projet

Une connaissance du projet qui fluctue en fonction du lien actuel avec le multi-accueil. Les partenaires plus proches au quotidien par le suivi d'enfant en commun ont une perception plus fidèle de la réalité du projet.

- ✪ Les 2 facettes du projet les plus repérées :
 - ⊗ La spécificité de la présence d'une psychomotricienne dans l'équipe
 - ⊗ La posture des professionnelles de l'équipe : à l'écoute de l'enfant et de sa famille et ouverte au partenariat.

Comment le valident-ils ?

Une validation unanime du projet par les partenaires avec la reconnaissance d'atouts qui semblent selon eux favoriser les conditions de réussite du projet :

- ✪ Des professionnels spécialistes et formés ;
- ✪ Des moyens financiers alloués permettant l'augmentation de personnel encadrant (présence d'une psychomotricienne dans l'équipe) ;
- ✪ La philosophie portée par toute l'équipe, qualifiée de bienveillante et à l'écoute, reconnue comme telle déjà avant la mise en place du projet et en cohérence avec les valeurs du centre social, ce qui favorise la confiance des parents ;
- ✪ La notion de souplesse avec l'idée d'une structure qui a une organisation différente des autres (ex : souplesse administrative qui s'adapte aux contraintes des familles, accès facilité pour les familles orientées) ;
- ✪ Un projet proche de la population qui *facilite son accessibilité* ;
- ✪ Une crèche ouverte à tous.

Quelles influences du projet sur le partenariat local ?

- ★ Constats de différents degrés de partenariat aujourd'hui entre la structure et les acteurs locaux autour du projet en fonction des liens déjà existants ou développés par le projet ;
- ★ Le projet permet de travailler sur la complémentarité d'intervention des partenaires auprès des familles et a suscité les occasions d'interpellations diverses ;
- ★ Tous ne se considèrent pas partenaires du projet mais majoritairement souhaitent pouvoir développer les liens avec la structure afin :
 - ⊙ D'avoir une meilleure connaissance du contenu et de mieux s'en saisir ;
 - ⊙ D'organiser la complémentarité d'interventions de manière plus officielle ;
 - ⊙ De faciliter l'entrée à l'école pour les enfants ;
 - ⊙ Et mettre en lumière le projet pour le valoriser.

Avec comme objectif final pour la structure que cela permette de mieux structurer un réseau partenarial d'accompagnement des familles aux besoins spécifiques sur la ville.



Au-delà du projet, quelle est la situation du maillage local concernant le parcours des familles aux besoins spécifiques ?

Un maillage local qui pourrait se renforcer

- ★ Une situation locale complexe concernant l'accès aux soins spécialisés et aux services dédiés aux familles selon les professionnels enquêtés : peu de services de proximité, des parents réticents et perdus face aux

démarches, une saturation des services existants et des professionnels spécialistes

- ★ Une connaissance variable, par les professionnels enquêtés, des principaux acteurs dans le champ des besoins spécifiques (SESSAD, PMI, CMPP, CMPE...) avec peu de connaissance de l'existant pour ceux dont l'accompagnement spécifique n'est pas le cœur de métier.
- ★ Malgré l'existence de micro-réseaux locaux liés aux missions de chaque professionnel et à des instances partenariales déjà existantes, la majorité des partenaires enquêtés ont le sentiment d'un partenariat limité localement et à développer autour de l'accompagnement des familles aux besoins spécifiques
- ★ Des besoins urgents sur lesquels il faut se pencher :
 - ⊙ Développer le repérage précoce en s'appuyant sur une structure identifiée
 - ⊙ Développer des lieux ressources adaptées pour les familles à besoins spécifiques pour faciliter des temps de répit, de pause aux familles et pour accompagner dans les démarches pour leur enfant
 - ⊙ Favoriser la proximité des accueils et des services
 - ⊙ Développer l'accessibilité des professionnels spécialistes
 - ⊙ Développer un réseau et une coordination des professionnels qui accompagnent les familles à besoins spécifiques : Pour une meilleure connaissance des missions de chacun, dans le but de favoriser la complémentarité d'intervention, et faciliter la coordination et la mutualisation des moyens entre les professionnels
 - ⊙ Favoriser les liens entre professionnels et avec les familles pour faciliter l'accueil des enfants à besoin spécifiques à l'école : développer une coordination spécifique autour de la scolarisation

Les conditions de réussite pour faciliter la répliquabilité d'un tel projet



🔍 Quels sont les points de vigilance à avoir ?

certains points semblent incontournables

Avoir des moyens supplémentaires pour mettre en place un renfort de l'équipe

- Une professionnelle en plus de l'équipe habituelle permettant des réajustements, des adaptations pour qu'aucun enfant ne soit en difficulté au sein de la structure et pour que chacun évolue et participe à la vie de groupe dans de bonnes conditions.

Un projet structuré avec un fonctionnement singulier qui place la notion de souplesse au centre de son organisation

- Un projet en perpétuel mouvement avec une grande adaptabilité de la part de l'équipe de professionnelles (horaires d'accueil variables, facilitée d'inscription administrative...) et des adaptations apportées à chaque enfant au quotidien.

Des temps spécifiques de concertation dédiés à la vie du projet permettant la prise de recul avec

- Des instances formalisées en équipe et avec les familles et les partenaires si nécessaire pour faire le point sur l'accueil proposé et le réajuster
- Des temps informels entre professionnels du multi-accueil ou avec des partenaires afin de faciliter la spontanéité pour être le plus réactif possible avec la famille.
- Veiller à formaliser dans l'agenda les temps de travail dédiés au projet pour éviter que les échanges se réalisent sur des temps informels

Une adhésion et une validation du projet à l'unanimité dans l'équipe

- Une équipe composée de professionnelles avec une appétence autour de la thématique du handicap convaincue par la plus-value du projet.

L'accueil de la diversité au sein d'une structure non spécialisée

- Rendre accessible l'accueil en collectivité à tous les profils d'enfants avec la mise en place de conditions facilitantes

d'autres semblent facilitants

- Professionnelles au complet sur tous les temps d'accueil permet aux familles d'avoir un repère constant.
- L'accueil sur la première année de scolarisation de l'enfant permet une continuité d'accompagnement de la famille. Limites possibles : décalage physique entre enfants et accueil les mercredis sans la psychomotricienne.

...en recherche constante de solutions pour que les besoins spécifiques de chaque enfant soient compatibles avec la vie de groupe

Stable et qui assure la continuité de l'accueil des enfants

Impliquée pour faire vivre le projet

Une équipe de professionnels

Qui a intégré des temps supplémentaires d'échanges avec les familles dans son fonctionnement au quotidien

la psychomotricienne est spécialiste des troubles psychomoteurs et aide l'enfant à mieux appréhender son corps, son environnement.

Pluridisciplinaire avec le renfort d'un profil approprié

Sensibilisée/ formée à la thématique du handicap et à l'accueil de la

Certains professionnels de l'équipe ont un rôle central dans cette écoute afin d'accompagner les familles « pas à pas » dans leur parcours.

... qui a l'occasion d'échanger sur ce sujet lors de temps d'échanges inter crèche ou de formations spécifiques. Des temps de formation en commun, peuvent également être un atout pour partager une culture commune et avancer ensemble sur le projet.

... auprès des parents afin de les accompagner dans leur cheminement sans les brusquer, en respectant le temps dont il a besoin.

Un accompagnement subtil...

... auprès des enfants aux besoins spécifiques afin d'assurer un accueil individualisé permettant l'intégration dans la vie du groupe



Les leviers, les points d'appui

Les points de vigilance qualifiés de facilitant énumérés ci-dessus sont également des leviers pour la mise en œuvre d'un tel projet. Peuvent s'ajouter à cela :

La structuration optimisée de l'équipe de professionnelles

définir la place et le rôle de chacun auprès des enfants et des parents, avec le renfort d'un professionnel spécialiste, afin de garantir la mise en œuvre du projet et la qualité d'accueil de tous les enfants.

Un espace adapté avec :

- Du matériel spécifique
- Un espace extérieur, qui permet à l'enfant de se défouler sans perturber le reste du groupe.
- Une localisation en proximité avec d'autres services aux familles (exemple dans une Maison de l'Enfance)

L'intégration de la structure a un réseau local de partenaires

qui facilite le réajustement du projet en fonction des besoins du territoire et l'orientation mutuelle.